

**Rapport de suivi des requêtes de citoyens
Du conseil d'arrondissement du 4 juin 2013 déposé au
conseil d'arrondissement du 2 juillet 2013**

1) Madame Amanda Mc Leod 13-142186 CA du 4 juin 2013

Madame dépose une pétition de 210 signataires et résidants de St-Henri et indique que la population de St-Henri a besoin de plus d'espaces verts et demande à ce que le terrain où est prévu un projet de construction d'un duplex sur Turcot près de Saint-Alphonse soit conservé en tant qu'espace vert pour les résidants.

La conseillère Véronique Fournier indique que le terrain en question a été vendu afin d'y construire un duplex dans le cadre du programme Habitat pour l'humanité. Elle ajoute qu'il est possible de regarder si d'autres terrains sont disponibles et pourraient répondre aux demandes des citoyens.

➤ Répondu sur place.

2) Monsieur René Dupuis 13-142189 CA du 4 juin 2013

Monsieur a reçu un gros bac vert et se demande à quel endroit il pourrait le placer. Il indique que plusieurs personnes sont dans la même situation. Il demande s'il est possible de le retourner et d'en obtenir un plus petit avec un couvercle.

La conseillère Roy mentionne qu'il s'agit d'un projet pilote et qu'elle comprend que certaines personnes n'ont pas l'espace requis pour de tels bacs.

Monsieur Sébastien Lévesque indique qu'il est possible de le retourner. Il ajoute que le bac montréalais s'en vient, mais qu'il faut tout d'abord terminer le projet actuel.

➤ Répondu sur place.

3) Madame Sylvie Garceau 13-142190 CA du 4 juin 2013

Madame déplore le mauvais entretien qui est fait sur un terrain rue Saint-Ambroise près du numéro 5239. Elle mentionne que le gazon est rarement coupé. Elle demande enfin si un permis est requis pour aménager de grosses boîtes à fleurs devant la maison, elle dépose à cet effet des photos d'un aménagement ainsi que du terrain où elle mentionne que l'entretien ne se fait pas.

Monsieur Luc Gagnon, directeur de l'Aménagement urbain et des services aux entreprises invite la citoyenne à venir au comptoir des permis où elle pourra obtenir des informations quant à l'aménagement des grandes boîtes à fleurs.

Quant à la problématique d'entretien, la conseillère Huguette Roy indique que des vérifications seront faites par la Direction des Travaux publics et que l'on communiquera avec elle par la suite.

➤ Le Service de Police nous avise qu'ils ont effectué plus de 60 heures d'opération sur la rue St-Ambroise entre Côte St-Paul et Atwater au cours du mois de mai et les résultats a été de 243 constats d'infraction. Le SPVM prévoit poursuivre cette opération pour tout le mois de juin. Un retour sera fait à la requérante en ce qui a trait à nos résultats à la fin du mois de juin.

4) Monsieur Claude Lemaire 13-142191 CA du 4 juin 2013

Monsieur fait part d'une problématique de bruit aux Floralies Saint-Paul situées sur l'avenue de l'Église. Le bruit des équipements de ventilation est très élevé et dérange le voisinage. Il a évalué le bruit de 50 à 90 dB. Il indique que des inspecteurs sont déjà venus dans le passé, mais que rien n'a été fait.

Monsieur Luc Gagnon, directeur de l'Aménagement urbain et des services aux entreprises indique qu'il s'agit d'un projet de la Ville Centre, cependant, l'arrondissement fera les vérifications nécessaires et les actions appropriées seront prises. Il ajoute que ce soir le conseil adoptera un dossier qui mandate justement l'arrondissement de Ville-Marie à effectuer des expertises en matière de bruit pour l'arrondissement du Sud-Ouest puisqu'ils ont l'expertise et les équipements nécessaires à cet effet.

5) Monsieur Serge Houde 13-142192 CA du 4 juin 2013

Monsieur fait part d'un bruit infernal provenant des installations mécaniques des Floralies sur l'avenue de l'Église. Il craint ne pas pouvoir ouvrir les fenêtres de sa résidence cet été, car le bruit est trop important.

Monsieur Luc Gagnon, directeur de l'Aménagement urbain et des services aux entreprises indique que le projet des Floralies est un projet de la Ville Centre, cependant, l'arrondissement fera les vérifications nécessaires et les actions appropriées seront prises. Il ajoute que ce soir le conseil adoptera un dossier qui mandate justement l'arrondissement de Ville-Marie à effectuer des expertises en matière de bruit pour l'arrondissement du Sud-Ouest puisqu'ils ont l'expertise et les équipements nécessaires.

6) Monsieur Yukun Fing 13-142193 CA du 4 juin 2013

Monsieur habite sur la rue Galt et indique que malgré une plainte concernant le bruit aux Floralies, rien n'a été fait. Il fait part des inconvénients subis par sa famille suite au bruit constant.

Monsieur Luc Gagnon, directeur de l'Aménagement urbain et des services aux entreprises indique que le projet des Floralies est un projet de la Ville Centre, cependant, l'arrondissement fera les vérifications nécessaires et les actions appropriées seront prises. Il ajoute que ce soir le conseil adoptera un dossier qui mandate justement l'arrondissement de Ville-Marie à effectuer des expertises en matière de bruit pour l'arrondissement du Sud-Ouest puisqu'ils ont l'expertise et les équipements nécessaires.

7) Monsieur Pier Blais 13-142194 CA du 4 juin 2013

Monsieur remercie les membres du conseil pour la soirée du Canada Malting à laquelle il a assisté. Il dénonce le piètre entretien de certains parcs dans l'arrondissement ainsi que de nombreux matériaux qui sont à remplacer après seulement quelques années. Il demande des précisions quant à l'état de la pelouse et des équipements au parc Louis-Cyr. Il fait part que des camions ont circulé également sur le Woonerf et demande si les trous existants seront bientôt réparés.

Monsieur Sébastien Lévesque indique que des vérifications seront faites et qu'un suivi sera assuré auprès du citoyen.

- La direction des Travaux publics a communiqué avec le requérant le vendredi 21 juin, et en ce qui concerne le Woonerf, il a été informé qu'un entrepreneur avait été mandaté pour combler les trous et procéder au réensemencement.
- Pour ce qui est du parc Louis-Cyr, le requérant a été informé que nous n'installerons pas les buts de soccer tant et aussi longtemps que le terrain ne sera pas convenable. Le dossier du problème du terrain a été transmis au bureau technique pour analyse des solutions.

8) Madame Mireille Audet 13-142196 CA du 4 juin 2013

Madame représente l'OPA et le Conseil des aînés de Pointe-Saint-Charles. Elle dépose un mémoire sur le réaménagement en un parc intergénérationnel du parc Joe-Beef et distribue des symboles aux élus ainsi qu'à monsieur Luc Gagnon, de composantes souhaitées dans le réaménagement de ce parc. Elle indique souhaiter travailler de concert avec les fonctionnaires de l'arrondissement sur ce projet.

Le Directeur des Travaux publics, monsieur Sébastien Lévesque fera un suivi quant à cette demande.

- La direction des Travaux publics indique qu'une consultation des citoyens sera effectuée au moment de la réalisation des plans et qu'elle tiendra compte des suggestions de la requérante lors de l'élaboration et de la conception du plan directeur des parcs.

9) Monsieur John Bradley 13-142197 CA du 4 juin 2013

Monsieur représente la clinique communautaire de Pointe-Saint-Charles. Il indique avoir participé au forum sur l'habitation et ajoute que le Sud-Ouest détient de nombreux sites importants et convoités. Il se dit déçu que des sites de la SIC soient vendus à des promoteurs alors que selon lui, l'arrondissement devrait les acquérir. Il demande que l'arrondissement prenne position face à cette situation et mette en marche un mécanisme afin de conserver et d'acquérir ces terrains.

La conseillère Fournier indique qu'effectivement on a l'impression que la SIC fait des transactions en catimini et qu'on apprend les choses un peu au hasard alors qu'on devrait travailler ensemble. Elle rappelle que la responsabilité et l'usage de ces sites appartiennent à la Ville Centre.

- Répondu sur place.

10) Madame Gisèle Cantin**13-142199****CA du 4 juin 2013**

Madame habite sur St-Ambroise et déplore l'état de la rue. Tout d'abord, le trottoir près du 4500 est dans un piètre état. De plus, une clôture en métal ondulé est complètement graffitée. Étant donné que de nombreuses personnes et touristes empruntent cette rue, elle demande quand l'arrondissement va faire quelque chose à ce sujet.

Monsieur Sébastien Lévesque indique que l'arrondissement est au courant de l'état du trottoir et que ce délai est dû au fait que le contrat de l'entrepreneur était terminé et que l'arrondissement était en attente d'une autorisation de l'AMF pour autoriser les travaux. Les travaux devraient être faits au cours de l'été.

- La direction des Travaux publics a communiqué avec la requérante et après vérification au sujet de la clôture, il appert que celle-ci est sur un domaine privé, la requérante est donc avisée de communiquer avec le 311 afin de parler avec un responsable de la DAUSE.
- Pour ce qui est du trottoir, qui a été provisoirement réparé avec de l'asphalte, le contremaître responsable fera faire les réparations au courant des mois de juin ou juillet.

11) Monsieur Charles Martel**13-142200****CA du 4 juin 2013**

Monsieur indique qu'il habite dans le projet du Quai des éclusiers et qu'un événement désagréable s'est produit du 21 au 23 mai dernier alors qu'une activité s'est tenue à l'Arsenal lequel a généré beaucoup de bruit à cause de la musique qui était très forte. Il indique avoir téléphoné à la Police, mais n'a reçu aucun suivi suite à sa plainte. Il demande quelles sont les activités qui sont permises à cet endroit. De plus, il demande ce qu'il advient d'un arrêt qui a été demandé à l'intersection Dominion et Ste-Cunégonde.

Monsieur Éric Lalonde du poste 15 mentionne que tous les appels sont enregistrés et que toutes les informations reçues doivent être validées par les policiers. Il indique qu'il vérifie le tout et communiquera avec le citoyen.

Monsieur Érick Santana indique que l'usage actuel de cet établissement est galerie d'art/salle de réception, mais que la DAUSE fera un suivi.

En ce qui concerne l'Arrêt demandé, les Travaux publics feront un suivi de cette question.

- Le SPVM a effectué des vérifications et il s'avère que 2 appels ont été logés au 9-1-1 au sujet des problèmes de bruit à cet endroit ce soir-là. Dans les 2 cas, les policiers se sont présentés sur les lieux. Le premier appel a été répondu à 22h30 et fait mention que le plaignant a été informé des démarches des policiers. Le deuxième appel a été répondu à 00h15 et faisait mention aussi de problème avec de la musique forte.
- En ce qui concerne l'Arrêt demandé, la direction des Travaux publics souligne que cette intersection ne rencontre pas les conditions pour l'implantation d'arrêt obligatoire aux deux approches, cependant, la direction a procédé au dégagement du coin Nord-Ouest pour améliorer la visibilité (travaux complétés).

Remercie l'arrondissement pour le bon travail effectué relativement aux vignettes de stationnement sur Ste-Marguerite. Il demande ce qui est prévu pour le jardin Des Seigneurs sur la rue St-Jacques. Au nom de l'APCSOM, il dépose un document demandant une prise en compte d'un lien cyclable nord-sud sur Greene lors du réaménagement du terminus d'autobus Lionel-Groulx.

Le maire indique que des travaux de décontamination sont en cours au jardin communautaire et qu'il sera rouvert l'an prochain. Sur le réaménagement du terminus Lionel-Groulx, il indique que l'arrondissement est intervenu dans le dossier afin de s'assurer de la sécurité des citoyens aux abords des rues avoisinantes et que l'on a préféré négocier avec le MTQ au lieu de les laisser nous imposer des décisions en vertu de pouvoirs habilitants en la matière. Il indique que les élus prendront connaissance du document déposé et qu'ils pourront en discuter plus amplement avec lui.

- La direction des Travaux publics souligne qu'il est prévu de conserver les liens existants avec un aménagement sécuritaire de la traverse de la rue Greene. Puisque des quais seront installés de part et d'autre de la rue Greene, on peut envisager un partage de la chaussée avec les cyclistes. Ces informations ont été communiquées au requérant et le dossier est maintenant fermé.